

Réf: Dossier 281332

Avis de constitution

SOCIETE « HIDDEN MINERALS COMPANY » en abrégé « HMC »

Siège ABIDJAN COCODY DEUX PLATEAUX, IMMEUBLE
ZIGLIBITY, Lot 375, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/01/2024, reçus par Me GBATTA LEVRIT JOSEPH, et enregistrés au CEPICI le 16/01/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HIDDEN MINERALS COMPANY »

en abrégé « HMC »

Objet : - L'exploitation minière,
- la participation directe ou indirecte dans toutes sociétés ou entreprises créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet ci-dessus, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'association en participation ou autrement,
- et plus généralement toutes activités et toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières, immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, à tous objets similaires ou connexes ou susceptibles d'en faciliter l'application ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY DEUX PLATEAUX, IMMEUBLE ZIGLIBITY, Lot 375, Ilot 0

Dirigeant(s) M ACHOUA ERIC BLANCHARD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-00302 du 29/01/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°03722/GTCA/RC/2024 du 29/01/2024

